

Avec l'U2P, artisans, faites entendre votre voix !

PAR DOMINIQUE METAYER, PRÉSIDENT DE L'U2P



Notre campagne pour les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat a démarré depuis plusieurs mois, relayée par toutes les composantes de l'U2P, avec la création d'outils innovants pour optimiser nos échanges et notre communication.

Ces élections sont un enjeu important. Nous nous mobilisons pour que ceux qui seront élus puissent être pendant 5 ans à l'écoute de nos revendications. Il faut que les représentants de nos entreprises répondent à nos différentes typologies de métiers, d'activités, de secteurs géographiques, de milieux de vie, rural ou urbain... Notre programme doit aller dans le sens d'un syndicalisme utile et constructif, avec des propositions concrètes sur le plan économique, social et environnemental.

Dans une approche que nous voulons participative, nous avons mis en place une plateforme numérique pour alimenter le débat et faire les propositions les plus ouvertes possibles. Le site lavoixdesartisans.fr a ainsi été créé pour donner la parole à nos chefs d'entreprise. Une partie « témoignage » permet à chacun de s'exprimer sur ses difficultés, de

partager ses questionnements, d'apporter ses suggestions ; ces remontées sont traitées une à une, même quand elles s'avèrent contradictoires. Dans la partie « débat », nos entreprises sont invitées à prendre position sur des thèmes d'actualité, concernant l'ensemble de nos professions. Six grands débats ont ainsi été prévus pour échanger.

L'ensemble des contributions nous permet de nourrir notre programme et d'aller même au delà. Ces remontées ont déjà servi, dans le cadre des élections départementales et régionales, à informer les candidats sur ce que nous sommes, à faire connaître nos différents métiers, à préciser nos attentes et nos besoins. De même, elles seront utilisées en 2022 dans le cadre des élections présidentielle et législatives.

L'U2P a pour objectif d'assurer l'accompagnement et de défendre les intérêts des entreprises artisanales pendant toute leur vie, et même avant leur création, par le biais de la formation. Nous voulons donner envie aux jeunes de rejoindre nos activités. Nous voulons aider nos entreprises à se transformer pour s'adapter au nouveau contexte économique, social et environnemental. L'apprentissage est ainsi au centre de nos débats. Pendant la crise sanitaire, nous avons obtenu le renforcement des aides à l'apprentissage ce qui a permis de battre en 2020 le record du nombre d'apprentis (500.000) et nous remercions le gouvernement de continuer à accompagner les entreprises sur ce plan. Augmenter de manière significative le nombre d'apprentis contribue au

développement et à la pérennité des entreprises artisanales.

Nous sommes aujourd'hui optimistes, les mesures gouvernementales permettant globalement de sécuriser les artisans et de les aider à sortir de la crise. Les enjeux se situent à trois niveaux.

Tout d'abord, après avoir travaillé à sa préparation avec les acteurs concernés, l'U2P soutient le plan d'action des entreprises en sortie de crise. Nous veillons à ce que l'Etat ne se désengage pas de son accompagnement (nous, TPE, pouvons facilement sortir des radars). Cet accompagnement est indispensable : nos entreprises ont été pourvues d'un gilet de sauvetage pendant la crise, mais il ne faut pas qu'elles soient asphyxiées lorsqu'elles arrivent sur la rive. Le Ministère réalise un travail de dentellière, au cas par cas, pour les sauvegarder.

Notre deuxième enjeu vise à remettre l'artisanat au cœur des politiques publiques. La crise des Gilets Jaunes a conduit au Grand Débat. L'U2P en a été

partie prenante, avec l'objectif de faire émerger nos problématiques au niveau des politiques.

Enfin, nous voulons participer au plan de relance. On parle beaucoup de performance énergétique, de réindustrialisation, d'intelligence artificielle, d'environnement... Il faut saisir ces opportunités d'accompagnement, pour que les TPE-PME consolident leur place dans le tissu économique. Il nous faut rester vigilants et porter des messages auprès des politiques pour qu'ils nous gardent leur confiance. Les métiers de contacts sont et resteront essentiels, on ne peut pas tricher dans la proximité : veillons à garder notre bonne image.

Nous travaillons à tout cela à l'U2P et les missions des Chambres de métiers et de l'artisanat vont aussi dans ce sens. La Voix des Artisans doit se faire entendre, c'est la voix de ceux qui se battent au quotidien pour assurer un service à l'ensemble de la population, pour transmettre aux jeunes le désir d'être indépendants, pour perpétuer et faire évoluer un savoir-faire dont ils sont fiers. ■



Les élections se dérouleront du 1^{er} au 14 octobre dans le contexte de la nouvelle réglementation des Chambres de métiers et de l'artisanat: depuis le 1^{er} janvier 2021, l'ensemble du réseau départemental des CMA a laissé place au réseau régional des CMAR, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Région dont l'objectif est de permettre un meilleur accompagnement des chefs d'entreprise artisanale. Un nouveau mode de scrutin est prévu avec des listes régionales, composées de listes départementales (une pour chaque département que comprend la région).

Pour en savoir plus :
<https://lavoixdesartisans.fr/>